3 ORIENTATIONS

55 PROPOSITIONS
POUR RASSEMBLER, PROGRESSER, S'IMPLANTER ET S'IMPOSER

LE PLAN D'ACTIONS POUR L'OLYMPIADE 2009-2012

La Fédération Française de Badminton connaît indiscutablement la situation la plus favorable de sa jeune existence.

On en veut pour preuves : une progression de nos licenciés de l'ordre de près de 27 % sur la dernière olympiade, des résultats sur les terrains de jeu jamais obtenus jusqu'alors, une reconnaissance des Institutionnels grandissante et une situation financière incontestable.

Toutefois, la brusque évolution de l'environnement sportif laisse présager des difficultés certaines dont on ne mesure pas encore, actuellement, l'étendue et l'acuité.

La FFBA n'échappera pas à ce bouleversement. Si nous disposons d'atouts considérables, il ne s'agit pas pour autant de tergiverser mais bien d'anticiper, de prévoir pour ne pas se trouver dépourvus dans le court terme.

Ainsi s'est-elle lancée dans une réflexion de longue haleine sur son avenir avec pour objectif de disposer d'une vision sur ce que devrait être le badminton dans une décennie, vision qui sera partagée par tous les acteurs.

Elle sera formalisée dans le Projet fédéral ainsi que sa déclinaison, à savoir une stratégie et une nouvelle gouvernance.

Mais l'ambition de ce Projet fédéral dont on espère une logique et une texture originales ne peut être encore finalisée à ce jour.

Pour autant, la FFBA ne peut attendre et il est impératif qu'elle mettre en œuvre dans les meilleurs délais un certain nombre d'orientations.

C'est la raison d'être du présent ***Plan d'actions*** que je m'engage à explorer et à concrétiser et qui constituera la trame des travaux du prochain comité directeur nouvellement élu.

Les principes qui président à ce Plan d'actions reposent sur la volonté de conforter dans leur démarche les acteurs fédéraux et de permettre au Badminton français d'acquérir une reconnaissance plus forte.

Il s'appuie sur les forces qui ont dynamisé notre fonctionnement : affirmation de nos valeurs et souci de l'intérêt général, continuité donc mais aussi anticipation et innovation dans la recherche du plus grand pragmatisme et d'une efficience évidente.

3 orientations rythmeront ce projet d'actions et autour desquels s'articuleront **55 propositions** prioritaires :

- ⇨ **Accompagner le développement**
- ⇨ **Devenir le premier sport en salle**
- ⇨ **Passer à une culture de réussite**

Enfin, pour la clarté de l'exposé et avant de développer ce Plan d'actions, il importe de faire un retour sur l'olympiade passée et souligner le contexte dans lequel la FFBA évoluera ces prochaines années.

UN BILAN QUI PARLE PAR LUI MEME …

Vouloir apprécier notre bilan oblige de le mesurer à l'aune de l'objet même de la Fédération et de la délégation de service public accordée par l'Etat.

En rappelant à ce propos, que cet objet porte sur :

- le développement de la pratique ;
- la gestion du haut niveau.

Il est loisible, dès lors, d'esquisser un bilan de l'olympiade, somme toute sommaire certes, révélé à la lecture de ce double prisme.

➢ ***Un développement quantitatif tout à fait conséquent :***

Au cours de l'olympiade (de juin 2004 à juin 2008), nos effectifs ont progressé de **26,92 %**. Ce chiffre est méritoire si on le met en parallèle avec le "choc démographique" survenu à partir de 2006 et avec le fait que beaucoup de fédérations enregistrent un tassement sensible.

De plus, les données observées, au jour de la présente rédaction, annonce un chiffre record et la barre des 130 000 licenciés sera allègrement dépassée.

Par ailleurs et incidemment, il est bon de souligner qu'en milieu scolaire nous occupons la seconde voire la première place quant à la pratique.

➢ ***Les meilleurs résultats sportifs jamais obtenus :***

Sans être, là aussi, exhaustif, on rappellera, entre autres :

⇨ les performances aux Jeux Olympiques et le regard nouveau tourné vers notre discipline ;

⇨ l'entrée dans le Top 16 des nations mondiales ;

⇨ Les médailles aux Championnats d'Europe Seniors avec notamment une médaille de bronze en double hommes ;

⇨ le maintien dans le Top 8 en Europe ;

⇨ les performances de nos jeunes dans les différentes compétitions référence.

On mentionnera **également** :

➢ ***Une situation financière saine :***

Sans avoir recours à une augmentation du coût de la licence, si ce n'est celle du cours de la vie, les résultats des différents exercices de l'olympiade sont tous positifs et le fonds de roulement a été considérablement augmenté, tout en redistribuant à travers la contractualisation des moyens financiers substantiels, quoique toujours insuffisants, aux instances déconcentrées.

Mais aussi des actions, parmi d'autres, qui témoignent du dynamisme de notre structure.

- les Internationaux de France de Badminton, sans oublier le futur Championnat du Monde, en 2010 :
  Ainsi la FFBA a-t-elle réussi, en obtenant l'organisation des Internationaux de France de Badminton depuis 2007 et celle des Championnats du Monde en 2010, à se positionner au plus haut dans le contexte mondial. Le succès populaire des IFB est salué partout ;

- la qualité remarquable de l'arbitrage français avec notre double présence aux Jeux Olympiques et l'augmentation du nombre d'arbitres internationaux ;

- la labellisation des écoles de jeunes en forte hausse ;

- la politique portant sur les équipements et les normes pour laquelle nous sommes précurseurs en la matière ;

- la généralisation des Equipes techniques régionales sur l'ensemble du territoire ;

- la montée en charge du Minibad ;

- la fidélisation de nos licenciés vétérans qui représente une chance certaine pour notre avenir ;

- la nouvelle définition des Interclubs et l'intérêt qu'ils suscitent malgré quelques réticences inhérentes à la rupture engendrée par une telle évolution ;

- l'informatique déployée et plus précisément l'opérationnalité du logiciel Poona ;

- la communication et en particulier l'envoi à tous licenciés de la revue 100 % Badminton ;

- la progression du nombre de salariés au siège et de cadres techniques mis à la disposition de la DTN ;

- une reconnaissance de plus en plus forte de la FFBA auprès des instances publiques et du mouvement sportif.

… MAIS UN CONTEXTE QUI S'OBSCURCIT
ET QUI DEVIENT DE PLUS EN PLUS CONCURRENTIEL

Il est incontestable que l'environnement dans lequel évoluera la FFBA est plus qu'incertain ou tout au moins ne sera plus le même que celui que nous connaissons depuis de nombreuses années.

Il va de soi que la Révision Générale des Politiques Publiques va profondément modifier la donne.

Et la concurrence entre les sports, de ce fait, s'amplifiera.

Ainsi

- ***une politique du sport en révision, une nouvelle donne :***

  Sans préjuger du contenu et porter un jugement de valeur qui n'est pas de notre propos, il est permis d'affirmer, haut et fort, que la réforme de l'Etat va conduire à modifier notre approche de la gestion du sport et nos modes de pensée. On en veut pour preuves, entre autres, la suppression des directions régionales ou départementales de la Jeunesse et des Sports, la réduction du nombre de pôle espoirs, les nouvelles orientations ayant trait au haut niveau, la formation confiée en dehors du giron fédéral et surtout la raréfaction des crédits financiers et des subventions.

  Il s'agit donc d'une réalité dont il serait vain de s'affranchir.

- ***un environnement concurrentiel***

  Ceci étant posé et en réaction, la concurrence entre les différents sports qui était déjà une réalité va s'accentuer et surtout s'intensifier.

  Si on pouvait, par le passé, la circonscrire autour de l'occupation des salles et du "zapping" des pratiquants, le recours aux licenciés comme contributeur essentiel pour financer le fonctionnement des structures fédérales va devenir la règle et la bataille de l'accueil, qui s'annonce, un enjeu vital en conséquence.

  Chercher le licencié, le convaincre, le fidéliser, constituent une priorité de la première importance.

A cela, les problématiques de la complexification de l'environnement sportif, tant législatif que réglementaire, économique ou sociétal, les atermoiements légitime des bénévoles, vont durcir le contexte dans lequel nous évoluerons désormais.

Seule une approche pragmatique et une démarche volontariste nous donneront les moyens de nous projeter bien en avant et de conforter l'enracinement et le positionnement du badminton français.

Face à ce constat, il nous faut …

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT

C'est une vérité d'évidence que d'affirmer que le développement du badminton passe par l'accompagnement des clubs et de ses instances déconcentrées, les ligues et les comités départementaux.

Il faut donc réellement faciliter l'activité de ces clubs en leur donnant les moyens d'agir, lever les contraintes pour autoriser leur extension, accélérer la communication pour qu'ils soient plus performants et en adéquation avec la réalité du terrain.

Nos structures régionales ou départementales, quant à elles, ne peuvent exclusivement se concevoir comme de simples relais de la politique fédérale mais également comme les représentants légitimes du badminton auprès des autorités institutionnelles locales.

Là aussi, il faut que la fédération soit un véritable soutien quant à leur démarche.

Pour ce faire, la connaissance des attentes, la limpidité des missions de chaque acteur, la mise en œuvre d'outils performants et la fluidité de l'information, permettront aux différents acteurs de concrétiser le fort potentiel du Badminton français.

Cela passe donc tout simplement par un accompagnement fédéral conséquent.

Des actions pour accompagner le développement

Cet accompagnement s'explicite autour de **5 thèmes** et **31 propositions** (pour la commodité de lecture les numérotations correspondent aux propositions) :

- la modernisation du fonctionnement fédéral,
- le soutien aux dirigeants,
- les liens entre les structures et le sens à donner,
- les pratiques,
- les publics.

➢ ***moderniser le fonctionnement fédéral***

1) Devant la période difficile qui s'ouvre, il importe de renouveler la façon d'administrer le badminton et donc d'expérimenter une **nouvelle gouvernance** pour mieux faire et rendre efficient le fonctionnement fédéral. Les fonctions de la gouvernance (prévoir, organiser, décider, motiver et évaluer) ne sont pas toujours prises en compte, contrariées qu'elles sont par l'obligation de l'immédiateté dans l'action. On les réactualisera.

   On retiendra, dans cette optique :

   - le fonctionnement du Comité directeur de la FFBA en deux sections, l'une stratégique, l'autre opérationnelle,
   - le renforcement du rôle de conseil du Conseil des présidents de ligue,

- l'évolution des missions de la Commission des Finances vers celles de surveillance et de contrôle,
- l'obligation pour chaque commission de comporter un certain nombre de personnes représentatives,
- la gestion par projet sera la règle d'où l'option d'une hiérarchie aplatie,
- la création d'un poste de responsable de la coordination générale rattaché au Président,
- la mise en place d'une démarche qualité,
- la capitalisation des connaissances et son transfert.

2) La **Gestion des Ressources Humaines** aura pour but de préciser les missions essentielles des acteurs du badminton, de définir un référentiel des compétences, et de pointer les emplois-repères. Cette gestion prendra en considération l'ensemble des spécificités des différentes instances. Cet aspect du management n'a pas été, jusqu'à présent, exploité et il y a, là, l'opportunité de proposer un cadre de fonctionnement plus opérationnel et de disposer d'un outil motivant.

➢ ***Soutenir les dirigeants***

Le soutien aux dirigeants, et cela va de soi, consiste à donner aux différents acteurs les moyens et les supports leur permettant d'alléger leur tâche de dirigeant, de disposer des moyens concourrant au fonctionnement de leur structure afin qu'ils puissent disposer d'atouts pour assumer la concurrence des autres sports.

On positionnera, ici même :

1) La mise à disposition d'une **mallette de dirigeant.**
2) **L'optimisation du système d'information** et notamment l'extranet.
3) Une **assistance juridique** pour les clubs, les comités départementaux et les ligues.
4) La **confection d'outils et d'argumentaires** à destination de l'extérieur et liés au développement.
5) La volonté de **promouvoir les jeunes dirigeants** au sein des différentes structures et de définir **le rôle des familles** au sein des clubs.
6) Le recours fréquent à des **enquêtes de satisfaction et de groupes-témoins** (clubs, licenciés, …).
7) La **reconnaissance des dirigeants** en valorisant leur bénévolat.
8) La **formation des dirigeants** se voudra fonctionnelle, abordable et proche.

➢ ***Produire du lien et donner du sens***

L'accompagnement du développement passe aussi par la mise en œuvre d'opérations facilitant l'information ou renforçant les liens entre les différentes structures. A côté d'actions déjà menées et qui seront renforcées, des actions ou options nouvelles sont prévues :

1) **L'effort de communication**, tant interne qu'externe, entrepris lors de la précédente olympiade sera poursuivi.

2) La contractualisation sera sensiblement allégée et plus pragmatique quant à la démarche. **Le Contrat d'objectifs et de moyens sera personnalisé et la priorité sera donnée aux orientations de développement local,** la part reposant sur des critères fixes réduite. L'aspect évaluation sera privilégié.
3) Les relations avec les DOM-TOM et territoires ultramarins s'appuieront sur des contrats de développement spécifiques.
4) La publication d'un **"livre blanc du badminton**" interviendra annuellement.
5) **L'embauche d'agents consacrés exclusivement au développement** sera privilégiée et aidée.
6) La **labellisation des clubs** sera progressivement lancée.
7) La **fonction veille stratégique** deviendra opérationnelle.
8) Le système d'information permettra une **accélération de la communication interne**.
9) Des **Congrès et des Conseils interrégionaux** seront proposés pour que soient débattus les projets fédéraux, les préoccupations des clubs et exposés les retours d'expériences.

- ***Les pratiques***

La pratique du badminton doit être accessible à tous les licenciés. De plus, le renforcement du schéma traditionnel de nos compétitions s'impose mais il nous faut aussi l'ouvrir aux réalités et aux aspirations de nos licenciés.

1) La **labellisation des écoles de jeunes** sera enrichie.
2) L'officialisation des "**rencontres facilitées"** (rencontres sans contrainte) deviendra effective. On ne peut remettre et différer continuellement pour des raisons, certes, tout à fait respectables mais qui pénalisent l'extension de la culture de notre sport et de sa pratique. La "bataille du licencié" passe par ces rencontres facilitées et par leur reconnaissance dans les classements fédéraux.
3) L'aspect qualitatif des tournois doit constituer le critère d'homologation. Il est bien beau de pouvoir proposer de nombreux tournois mais il nous faut, en priorité, homogénéiser le dispositif et le crédibiliser. Une réflexion globale sur **l'offre de tournois** ayant trait aux autorisations, calendrier, circuit, classement, sera menée et une refonte proposée.
4) La **déclinaison de la réforme des interclubs,** son éventuelle professionnalisation et sa faisabilité devront être appréciées.
5) Le **badminton en entreprise** sera une priorité parce qu'il y a là la possibilité d'élargir notre audience avec un réel potentiel de développement.
6) L'**arbitrage** qui garantit la crédibilité de notre sport continuera à former parce qu'il s'agit d'une vraie nécessité mais il devra aussi se tourner vers la **formation des jeunes** (Jeunes officiels) et leur intégration dans le cursus. La passerelle avec l'UNSS sera une réalité.
7) **L'allègement des contraintes d'organisation** des compétitions plus locales sera recherché.

- ***Les publics***

5 types de public feront l'objet d'une attention particulière parce qu'ils constituent des leviers forts du développement de notre sport.

1) Les plus jeunes avec le **minibad** parce qu'il faut que la culture badminton puisse s'installer dès le plus jeune âge.
2) **Les jeunes** parce que nous sommes le premier sport scolaire mais que nos effectifs, en comparaison, ne correspondent à une telle prégnance. La passerelle association sportive scolaire-club sera encouragée.
   On portera un effort particulier sur la multiplicité de l'offre de compétitions vers ce public
3) En lien avec le milieu scolaire, **les enseignants** et leur engagement doivent être soutenus. Parce qu'ils véhiculent nos valeurs, enseignent les premiers fondamentaux de notre sport, ils seront soutenus en matière d'outils pédagogiques. De même, le badminton comme épreuve du CAPEPS doit être défendu et nous agirons en conséquence.
4) **Les vétérans** qui constituent les licenciés les plus fidèles et en constante augmentation. Ils représentent, également, le réservoir de nos dirigeants. On doit leur donner les moyens de pouvoir s'exprimer sportivement.
5) Le rôle et l'importance du **public féminin** sont incontournables comme garant de nos valeurs et facilitateur de notre développement. Afin de prendre en considération cette réalité, un plan spécifique préconisera des mesures pour renforcer le poids des femmes dans les instances, encourager la prise de responsabilité et prévenir le recul du sport féminin que nous observons dans tous les sports.

DEVENIR LE PREMIER SPORT DE SALLE

Cette assertion surprend ou semble, pour certains, trop ambitieuse. Il est permis néanmoins d'affirmer que la réalité et les projections autorisent une telle vision et son appréhension. En effet, troisième sport de salle, nous n'avons pas encore exploité les nombreuses potentialités que recèle le badminton en matière d'aménagement du territoire.

Il est évident, par ailleurs, que le "développement naturel" que nous connaissons depuis de nombreuses années pourrait trouver, un jour, ses limites même si les chiffres actuels contredisent cette affirmation.

Raison donc pour défendre cet objectif et s'engager dans une politique forte et volontariste de couverture de l'ensemble du territoire par le badminton.

Dans ce but, deux axes à exploiter et **8 propositions** à initier :

- Proposer une offre de pratique sur l'ensemble du territoire
- S'appuyer sur les équipements actuels ou à venir

Le Schéma National de l'Offre de pratique du Badminton

Une analyse spatiale des lieux d'implantation du badminton montre, à titre d'exemple, que plus des 2/3 des cantons en métropole ne possèdent pas, dans leur circonscription, de clubs.

De surcroît les "zones blanches" sont le plus souvent contigües et des territoires entiers, dans beaucoup de régions, sur plusieurs kilomètres sont vides.

A rapprocher de l'intérêt porté à notre discipline, de ses facilités d'implantation quant au coût et à la rentabilité de l'utilisation des équipements, de ses caractéristiques propres qui concernent aussi bien le rural ou l'hyperurbain, la priorité est donc de combler ces zones blanches et d'arrêter, pour ce faire, un Schéma National de l'Offre de pratique du Badminton.

1) Ainsi à partir de travaux de cartographie, il nous faut **définir les bassins de vie où, a minima, un club de badminton devra être implanté**. C'est ce Schéma qui guidera l'action à mener afin de parvenir, progressivement, à la réalisation de notre objectif, devenir le premier sport de/en salle.
2) L'émergence de **clubs forts quantitativement et plus performants** avec pour vocation de regrouper les structures disséminées sera fortement encouragée parce que l'avenir et l'élargissement des potentialités se situent à ce niveau de puissance, eu égard notamment aux moyens financiers plus conséquents, au lobbying politique et social qu'il permet. Il va de soi que ce regroupement de clubs ne peut pas s'inscrire, loin de là, dans la disparition par fusion des structures de moindre importance mais bien de les renforcer et de les vivifier autour d'une "maison mère" où ils conserveront leurs spécificités et leurs caractéristiques.
   Il va de soi que le réseau classique des clubs ne perdra pas de sa pertinence.
3) Dans cette optique, la priorité majeure sera la **recherche de nouveaux dirigeants**, de les convaincre dans leur démarche et de les accompagner. Sans cette orientation claire et soutenue par un effort fédéral conséquent, notre développement tant qualitatif que quantitatif sera vain.
4) Enfin et dans le même ordre d'idées, il est bien évident que l'action de l'ensemble des clubs, quelque soit leur taille, doit s'inscrire dans une démarche de projet et d'accueil. A cet égard, **un guide du club**, avec un référentiel selon l'importance des structures, sera élaboré afin de proposer des actions, des idées d'animation et des expériences ayant trait à leur fonctionnement et à leur développement.

Le Schéma des équipements

Pendant et complément du Schéma National de l'Offre de pratique du Badminton, le volet touchant aux équipements doit compléter notre dispositif stratégique en la matière. Il se ventile autour de 4 volets :

1) Parvenir à **un recensement**, le plus précis possible, des lieux et salles où l'on pratique le badminton et ceux où nous sommes absents.
2) Aboutir, ce faisant, à un **Schéma National des Equipements** regroupant par région nos priorités en matière d'équipements. Sans anticiper, il va de soi qu'il importe de retenir au moins un équipement régional permanent complété par des infrastructures départementales semi-permanentes voire permanentes.
3) Se montrer toujours aussi combatif dans la défense de nos intérêts pour tout ce qui touche aux **tracés et à la réglementation législative** en la matière.

4) Accompagner les maîtres d'œuvre ou d'ouvrage d'équipements spécifiques de badminton dans leurs **démarches auprès du CNDS** et mettre en place un suivi efficient des réalisations de salles sur l'ensemble du territoire afin de pouvoir les utiliser.

PASSER A UNE CULTURE DE LA REUSSITE

Longtemps, la Fédération Française de Badminton a souffert du syndrome du manque de considération et d'une frilosité dans ses relations avec les instances officielles liées, certainement, à sa jeunesse et à sa propension naturelle à se tenir en retrait.

L'un des grands mérites de ces dernières olympiades réside indiscutablement dans le basculement de la perception que nous avions de nous mêmes et d'une optimisation de la reconnaissance du badminton en ricochet, que ce soit auprès du mouvement sportif, des autorités publiques nationales ou locales, et à l'international.

Il nous faut donc, sur les années à venir, conforter ce mouvement et passer dorénavant à une culture de la réussite afin d'affirmer avec plus d'acuité nos valeurs et notre force.

Cette dimension fondamentale dans notre évolution implique l'ensemble des acteurs du badminton français.

Aussi les actions sur cette orientation, **au nombre de 16,** porteront sur :

- ***Le Haut Niveau***

  Le haut niveau constitue l'un des deux objets des statuts de la FFBA. Celui sur lequel nous sommes le plus évalué et jugé, celui sur lequel nous souffrons d'une prédominance asiatique que peu d'autres sports connaissent. Celui aussi où d'aucuns se croient autorisés à porter des jugements définitifs malgré une méconnaissance de la problématique.

  De plus, c'est un domaine qui va connaître, a priori, les bouleversements les plus marquants avec la Révision Générales des Politiques Publiques.

  Tout en rappelant, si nécessaire, qu'il s'agit là d'un domaine qui relève prioritairement des prérogatives du Directeur technique national, on ne pourra faire l'impasse sur les options suivantes :

  1) Une **DTN fédératrice, sécurisée et ouverte**.
  2) La définition du **parcours de l'athlète,** de sa découverte du badminton au plus haut niveau international.
  3) **Une politique de détection** étendue.

4) Un **dispositif hiérarchisé de compétitions jeunes** permettant un apprentissage homogène et cohérent et sa consolidation.
5) La **révision de la filière d'accès au haut niveau** en responsabilisant, également, les clubs et les structures fédérales mais aussi les parents.
6) Le **renforcement du rôle des pôles références,** en s'appuyant notamment sur un réseau de centres régionaux et départementaux d'entraînement et de perfectionnement.
7) La définition, la diffusion et l'actualisation des **critères du haut niveau international** (entraînement, performance, professionnalisation).
8) La **nouvelle architecture de la formation** favorisant la qualité de la formation et le développement de la formation continue.
9) La **veille scientifique** et stratégique sur le haut niveau.

- ***La politique évènementielle***

L'événementiel correspond au domaine où nous avons accompli des progrès notables, pour ne pas dire plus, qui nous ont permis d'asseoir notre autorité et d'étendre l'influence de la France dans le badminton mondial.

Il ne s'agit pas, pour autant, de se "louper" mais de transformer ces opportunités. Il y va d'une impérieuse nécessité.

On se contentera, ici, de rappeler les événements autour desquels le badminton français devra se mobiliser et où notre savoir faire mais aussi notre savoir communiquer trouveront des raisons d'exceller :

1) **Championnat du Monde 2010** qui sera l'affaire de tous,
2) **Les Internationaux de France de Badminton** et la nécessité de pérenniser son organisation en France après 2010.
3) Nos **championnats de France** qui doivent devenir de véritables événements pour promouvoir le badminton, ce qui implique, dès lors, une stratégie opérationnelle revue.

- ***Intégrer les instances internationales***

Il est de bon aloi que notre sport puisse continuer de progresser en notoriété et en positionnement. Il en va de notre avenir, pour illustrer le propos, que la disparition du badminton du programme des Jeux Olympiques constituerait un coup d'arrêt fatal à notre développement.

Apporter notre expérience et nos projets au niveau international s'impose, ipso facto.

Les opportunités existent et les sollicitations régulièrement renouvelées. On y répondra, charge à nous de **proposer des personnes compétentes** aux différentes fédérations ou confédérations (1).

- ***Exploiter les opportunités locales***

  Il est constaté que les différentes opportunités ou aides locales émanant des politiques régionales, départementales ou des villes ne sont pas toujours connues et/ou saisies par le monde du badminton.

  L'objectif est donc de pouvoir avoir une **connaissance précise de ces opportunités** (1) d'inciter et d'accompagner, si besoin est, nos instances dans une démarche pouvant déboucher sur la possibilité d'y émarger.

- ***Développer le lobbying***

  Il va de soi dans le contexte concurrentiel décrit ci-avant que la mise en œuvre d'un **lobbying fédéral** (1), dans son acception la plus noble, auprès des décideurs institutionnels ou autres devient une évidence pour accroître notre audience.

- ***Favoriser une responsabilité citoyenne***

  Si le sport dispose d'un champ d'action qui lui est propre, il ne peut éviter pour autant de se positionner dans la société. Et le Badminton assumera **sa responsabilité citoyenne**, en particulier dans le développement durable, dans l'accueil facilité et optimisé des handicapés au sein de nos clubs, dans la valorisation des fonctions éducatives, sociales et médico-sociales, à travers le badminton.

In fine et pour résumer, notre préoccupation essentielle réside dans la volonté de poursuivre notre développement et de conforter la réalité et l'importance du Badminton français.

Parce que nous sommes une fédération d'associations et que l'intérêt général doit rester notre principe premier, les 3 orientations et les 55 propositions (pouvant bien entendu en appeler d'autres), qui nous paraissent être autant de leviers majeurs à notre évolution, s'inscrivent dans ce cadre, dans un souci de pragmatisme et d'efficience.

C'est le sens et la finalité du contrat ou Plan d'actions que nous proposons et que nous nous engageons à mener et à concrétiser ensemble, pour que notre sport sorte grandi et encore plus fort au terme de la prochaine olympiade.

Paul-André Tramier